

L'ACCORD DES ADJECTIFS DE COULEUR.

- Les adjectifs de couleur suivent des règles différentes selon leur origine.

[1] - Adj. simples : ils s'accordent avec le nom auquel ils se rapportent : Une lumière blanche - des fils blancs - une vigne verte - une joue rose - des roses rouges - des pulls mauves...

- En plus des adjectifs connus, il faut ajouter : beige, vermillon, incarnat, fawn, écru, bai, carlate, pourpre,

[2] Les adjectifs "kaki" et "auburn" sont d'origine étrangères et ne s'accordent pas.
Ex : des cheveux auburn / des uniformes kaki.

[3] L'adj. châtain prend un "s" au pluriel mais se met rarement au féminin : des cheveux châtain, mais une jeune fille châtain.

[4] Les noms de couleur employés adjectivement et qui désignent une plante, un minéral, un matériau, une substance... restent invariables.

Ex : des yeux noisette, des dossards orange, une veste marron...

- Les principaux noms qui restent invariables quand ils sont employés comme adj. de couleur :

abricot, acajou, ardoise, argent, banane, brigue, café, cerise, chocolat, crème, crevette, ébène, grenat, lavande, marron, miel, moutarde, or, olive, pêche, pistache, framboise, safran, saphir, saumon, tabac, tomate, aubergine, turquoise, vanille, citron, caramel, azur, indigo.

OBS : Attention : les adj. dérivés de ces noms s'accordent : Une statue dorée

[5] - Si la couleur est exprimée par plusieurs mots tous restent invariables

Ex : des rideaux bleu foncé, des coussins jaune citron, des foulards café-au-lait, des peintures poivre et sel,

[6] - Si les adjectifs sont coordonnés par "et" on fait ou non l'accord selon le cas : ex : des drapeaux bleus, blancs et rouges (des bleus, des blancs et des drapeaux rouges).

Mais des drapeaux bleu, blanc et rouge. (des drapeaux tricolores).